



Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique / Burkina Faso (ARGA/Burkina)

**RAPPORT SYNTHETIQUE DU FORUM MULTI -ACTEURS (FMA)  
REGIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA  
REGION DU CENTRE-EST 17 OCTOBRE 2020**

Octobre 2020

A. Brice SANOU

Le Samedi 17 octobre 2020 s'est tenu un Forum régional sur la gouvernance de la société civile dans la salle de réunion du gouvernorat de la région du Centre-Est à Tenkodogo. Le forum a été animé par une équipe de ARGA/Burkina et a connu la participation d'une cinquantaine de représentants de l'administration, des partis politiques, des organisations de la société civile.

L'équipe de ARGA-Burkina était composée de :

- ✓ Boureima OUEDRAOGO, Médiateur National, communicateur
- ✓ SORGHO L. Victor, Secrétaire National chargé de la gouvernance locale
- ✓ TRAORE Abdalah, membre
- ✓ SANOU A. Brice, Secrétaire National adjoint à la gouvernance politique et institutionnelle, rapporteur

### **Des objectifs du forum :**

L'objectif général du forum régional était de partager et d'enrichir les propositions issues du FMA tenu à Ouagadougou en juillet 2019 en vue d'un renforcement du dynamisme et de la légitimité de la société civile et l'ancrage démocratique au Burkina Faso.

Les objectifs spécifiques étaient de:

- Présenter le processus FMA et les résultats de la séance consacrée à la gouvernance de la société civile ;
- Susciter des débats sur les constats et propositions ;
- Favoriser le partage d'expériences locales qui confirment ou infirment les conclusions du FMA ;
- Enrichir le cahier de propositions de nouvelles expériences locales ;

Les résultats et produits attendus de ce forum étaient donc :

- ✓ Une mobilisation des différents acteurs (leaders de la société civile, élus locaux, administration déconcentrée, partis politiques, autorités coutumières et religieuses, personnes ressources, partenaires techniques et financiers, etc.) pour un débat inclusif sur la gouvernance des OSC ;
- ✓ Des recommandations pertinentes et porteuses pour toutes les catégories d'acteurs, permettant d'enrichir le cahier de propositions et de mener des actions de plaidoyer ;
- ✓ Un réseau d'acteurs potentiels est identifié en l'expérimentation des propositions au niveau local.

### **I- De la cérémonie d'ouverture :**

La cérémonie d'ouverture a débuté à 9h 15 minutes et a été ponctuée du mot de Bienvenue de monsieur SORGHO Nachor, facilitateur du forum régional et des remerciements de Boureima OUEDRAOGO, Médiateur National de Burkina Faso aux participants. Elle a été suivie d'une présentation du chronogramme et de la cinquantaine de participants.

Au terme de cette cérémonie, ARGA/Burkina à travers son médiateur a présenté les principaux résultats des travaux du FMA de juillet 2019 à Ouagadougou, notamment les principaux constats sur la gouvernance des OSC au Burkina ainsi que les propositions faites pour renforcer la crédibilité et la légitimité de la société civile.

## **II- Les principaux résultats de la séance du FMA sur la gouvernance de la société civile**

Cette session a été animée par le médiateur national et le point focal en tant que modérateur. Il a introduit son exposé par **un rappel de la méthodologie** ayant abouti à l'élaboration des résultats. L'initiative est partie du constat d'une pléthore d'OSC consacrée par la loi portant liberté d'association au Burkina Faso. Suivra l'élaboration d'une note conceptuelle de la séance et des outils de collectes d'expériences. Par la suite, il a été organisé : une collecte de paroles et d'expériences d'une diversité d'acteurs dans plusieurs régions du Burkina ; l'organisation d'un atelier d'analyse transversale ; la synthèse des travaux de l'atelier comme exposé introductif et la tenue de la séance comme moment fort de partages, d'enrichissements des expériences et des propositions. Le processus a donc abouti à l'établissement d'une situation de référence (l'état des lieux), l'identification des principaux enjeux liés à la thématique et des propositions de changements.

En termes de résultats l'on peut retenir entre autres, un aperçu global de la gouvernance des OSC et des propositions de changements.

### **2.1. Aperçu de la gouvernance des OSC au Burkina Faso.**

Il s'est agit d'un tour d'horizon du cadre juridique, de la gouvernance interne des OSC, de leur positionnement dans l'animation de la vie publique nationale.

- **Le cadre juridique et institutionnel des OSC** : les Organisations et associations constitutives de la société civile sont régies par la loi n°064-2015/CNT du 20 Octobre 2015 portant liberté d'association. Cette loi dispose que les associations se forment librement et sans autorisation administrative préalable. Le communicateur a aussi relevé l'existence d'un cadre de concertation et de code d'éthique des OSC. les OSC sont de nature pluraliste et il y' en a plusieurs types : les OSC de type associatif, de type coopératif, les OSC par niveau et par composante. Au Burkina Faso elles sont réparties en onze (11) composantes.
- **La Gouvernance interne des OSC** : Des travaux du travaux, il ressort que le monde des OSC est caractérisé par des îlots de bonnes pratiques menacés par des

vagues incontrôlables. En effet, à côté d'une minorité d'OSC et respectueuses de leurs textes, des lois, dotées de capacités de mobilisation et de gestion éthique des ressources, ayant des acquis et des réalisations visibles et impactant la vie des communautés, la grande majorité reste confrontée à des dysfonctionnements de plusieurs ordres. On peut relever notamment la gestion administrative concentrée aux mains du fondateur ou du groupe de fondateurs qui ont un monopole de fait sur toutes les questions relatives au fonctionnement, le cumul des responsabilités par certains responsables qui se retrouvent très souvent dans les instances dirigeantes de plusieurs organisations, le non-respect des textes (règlement intérieur, statuts) et de la loi portant liberté d'association, La méconnaissance et le non-respect du Code de bonne conduite ont été également relevés.

- **Les OSC se positionne à la fois comme force de propositions et porteuses d'initiatives de développement.** Elles sont acteurs/actrices de développement mobilisant d'importants ressources avec des réalisations qui changent la vie de communautés entières dans presque toutes les régions du pays avec d'importantes réalisations visibles: infrastructures socioéconomiques (écoles, centres de santé, pistes rurales), développement communautaires (formation, éducation citoyennes, sensibilisation, etc.), le développement d'une véritable expertise dans plusieurs domaines de la vie publique, la promotion et développement d'activités génératrices de revenus pour les couches vulnérables (femmes, jeunes, paysans, etc.), etc.

**De même** elles sont capables d'influencer fondamentalement les pratiques quotidiennes de gestion publique par les élus locaux et nationaux (participation et contrôle citoyen), de constituer de coalitions autour de revendications spécifiques ou de circonstances particulières. Les OSC sont parfois considérées comme le rempart des populations qui s'estiment victimes de violation de leur droit et qui souhaitent dénoncer et combattre des mauvaises pratiques de gouvernance.

**Toutefois, certaines OSC se positionnent comme « des marchands de développements » ou des « entrepreneurs politiques ».** Certains dirigeants d'OSC sont de vrais dignitaires, principaux bénéficiaires des ressources de leurs structures. A cela s'ajoute l'impossible distance avec les acteurs politiques voire la concussion, des manipulations et instrumentalisation des luttes politiques par des SOC interposées, etc.

## 2.2. Des propositions issues du FMA

Comme relevé plus haut, l'objectif principal de ce forum est de partager les propositions du FMA et susciter des débats à même de les enrichir. Ces propositions sont de trois ordres :

- **Sur la gouvernance de la société :** Il a été proposé entre autres, de rompre avec la patrimonialisation des OSC par certains fondateurs ou responsables ; de renforcer les capacités des équipes dirigeantes des OSC pour une gestion transparente et efficace ; de faire des exercices de redevabilité publique (aux populations), etc.

**Sur l'environnement juridique et institutionnel :** Le FMA a proposé de fixer des seuils de budgets au-delà desquels les leaders doivent faire des déclarations de patrimoine ; de vulgariser le code de bonne conduite et veiller à son application en opérationnalisant le comité d'éthique ; d'intégrer la question de la gouvernance interne (production et publication de rapports d'activités) comme conditions de participation aux cadres de concertations avec l'Etat et les partenaires, etc.

**Sur les rapports entre les OSC et les autres acteurs :** le FMA de Ouagadougou a recommandé notamment de veiller au respect strict des rôles et responsabilités de chaque acteur dans l'animation de la vie publique (Etat, collectivités, partis politiques, OSC); de clarifier les limites dans les rapports entre les politiques et les OSC; d'élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de régulation en vue de prévenir la politisation des OSC; de promouvoir et d'instaurer des cadres de débats démocratiques et d'interpellation citoyenne des OSC ; de clarifier la place des OSC dans les campagnes électorales, etc.

Pour rassurer de l'intérêt que ARGAB/Burkina accorde aux contributions des acteurs locaux, le Médiateur a fait observer qu'il ne s'agit que des propositions de propositions. Il a donc invité les participants à les enrichir davantage par leurs différentes interventions et expériences.

Après cet exposé introductif, le forum a tenu ses promesses avec des échanges forts enrichissants

### **III- Des interventions : commentaires-questions-suggestions**

De façon synthétique, il y a eu plus de commentaires et de suggestions que de questions.

**Les questions** s'articulaient autour de la suite à donner aux propositions de réformes faites par ARGA-Burkina, des actions de renforcement des capacités des OSC par ARGA, à la durée des mandats des équipes dirigeantes des OSC, l'implication des OSC dans les campagnes électorales, la politisation des OSC, etc. A toutes ces questions, le communicateur a donné des éclaircissements nécessaires.

**Quant aux commentaires et suggestions**, ils ont porté essentiellement d'abord sur les félicitations et les encouragements à l'endroit de ARGA Burkina à poursuivre ces nobles missions d'approfondissement de la démocratie par l'assainissement de la gouvernance des OSC. Ensuite, ils ont insisté sur la transparence dans la gestion des OSC, l'enquête de moralité avant la délivrance du récépissé de création, la réquisition de l'avis des experts dans les domaines que l'OSC envisage intervenir avant la délivrance du récépissé, etc.

Enfin, le médiateur national et le modérateur ont tenu à remercier les participants pour l'intérêt accordé à ARGA-Burkina qui s'est démontré non seulement par leur mobilisation massive, mais aussi par la qualité de leurs interventions et surtout de la discipline et le bon climat qui ont gouverné les échanges.

**Le rapporteur**

SANOUE A. Brice